

Le,

A

Objet : mes inquiétudes sur le projet de loi « mariage pour tous »

Habitant sur le territoire de la commune, je voudrais vous faire part de mes profondes inquiétudes sur le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux personnes de même sexe.

Alors qu'il constitue une « vraie révolution sociétale », selon les propres termes de la Ministre de la justice, je regrette vivement qu'il n'ait pas été précédé d'un vrai et large débat citoyen.

C'est l'avenir de nos enfants qui me préoccupe avant tout. Alors que nombreux psychologues, psychiatres ou encore psychanalystes affirment que l'altérité sexuelle est essentielle pour la construction psychologique des enfants, ce texte, s'il est adopté, conduira inévitablement à priver légalement certains enfants de leur droit à avoir père ou une mère et être élevé par eux. Est-ce juste ? A-t-on le droit de faire primer le désir des adultes sur les droits de l'enfant ? Le principe de précaution n'impose-t-il pas la prudence en ce domaine ? Pourquoi le principe de parité est-il bon dans l'entreprise ou la vie politique et ne le serait-il pas dans la famille ?

En tant qu'Officier d'Etat civil, vous mariez, c'est vous qui savez la manière dont le code civil donne les fondements et les repères de la famille et de la filiation. J'en appelle aux connaissances et à l'expérience que vous apporte votre fonction.

Je compte sur vous pour relayer mes inquiétudes auprès du Gouvernement.

Par ailleurs, j'ai découvert dernièrement sur internet l'appel « protégeons l'enfance » lancé par le collectif des « maires pour l'enfance » (<http://www.mairespourlenfance.fr/l-appel-des-maires>). Avez-vous pris connaissance de cette consultation qui rassemble plus de 17 000 élus de toutes les sensibilités politiques opposés à ce projet de loi ? Pourriez-vous m'indiquer si vous avez répondu à cet appel et quelle a été votre réponse ?

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire à l'expression de mon profond respect.